

FICHE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Relative à la commercialisation à distance de **BCInet PRIMO**

Informations à caractère commercial
mises à jour le 1^{er} juillet 2018

1 Identité et coordonnées du fournisseur de services financiers

La Banque Calédonienne d'Investissement – BCI – dont l'activité principale est celle d'établissement de crédit, est agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 61 rue Taibout, 75436 Paris cedex 09 FRANCE).

La BCI est une SAEM au capital de 7,5 milliards XPF immatriculée au RCS de Nouméa 56 B 015479, Ridet n° 0 015 479 001 dont le siège social est situé au 54 Avenue de la victoire BP K 5 98849 NOUMEA cedex | Tél. : 25.65.65 | www.bci.nc.

2 Description du service

- Consultation des prêts, du solde et des relevés d'opérations et/ou de frais des comptes de l'abonnement
- Commande de chèquiers relatifs à ces comptes
- Téléchargement des listes d'opérations au format CVS EXCEL
- Consultation des opérations à venir
- Edition du RIB
- Consultation du cours de devises
- Gestion du mot de passe d'accès au Service
- Réception de messages électroniques
- Mise à disposition de divers documents
- Réalisation de virements ponctuels ou permanents entre les comptes de l'abonnement

3 Conditions de souscription

Par Internet

- Connexion sur le site Internet de la banque
- Consultation en ligne de la fiche d'information pré-contractuelle
- Renseignement des conditions particulières en ligne
- Acceptation des conditions particulières, générales et tarifaires en ligne

Possibilité de téléchargement des conditions générales, tarifaire et du bordereau de rétractation à tout moment par téléchargement

Par téléphone

- Transmission à l'oral des informations légales en matière de vente à distance
- Envoi de la fiche d'information pré-contractuelle – des conditions générales et particulières du produit
- Envoi du bordereau de rétractation
- Confirmation écrite par le client de son adhésion au produit par courriel ou fax

4 Coût du service/produit/instrument financier proposé

Coût du produit

840 FCFP TTC. Cette somme sera prélevée mensuellement sur votre compte ouvert dans les livres de la BCI.

Montant de tout autre frais lié au contrat Possibilité de frais de communication (fournisseur d'accès Internet ou opérateur téléphonique)

Conditions dans lesquelles les frais liés au produit peuvent être modifiés : deux mois avant la date d'application envisagée par information sur les relevés de compte
Les barèmes tarifaires sont à disposition sur le site www.bci.nc et en agence sur simple demande.

5 Autres aspects juridiques importants

Durée de validité des informations

Les conditions du contrat ainsi que les informations contenues dans le présent document ont une durée de validité limitée : elles sont susceptibles d'évoluer et d'être modifiées dans le temps, par exemple, en raison de modifications législatives ou de modifications du produit et/ou des conditions contractuelles et/ou de la facturation.

En tout état de cause, vous disposez d'un délai d'un mois à compter de réception du présent document ou de son envoi pour souscrire le contrat. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de refuser la souscription si des modifications substantielles telles que visées ci-dessus sont intervenues.

Droit de rétractation

Vous disposez à compter du jour de la conclusion à distance du contrat d'un délai de 14 jours calendaires révolus pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités. Le présent contrat peut à votre demande, recevoir un commencement d'exécution avant l'expiration du délai de rétractation.

En tout état de cause, les opérations effectuées via le Service à votre initiative vaudront accord de votre part sur un commencement d'exécution.

En cas de rétractation, vous ne pourrez être tenu qu'au paiement proportionnel du Service effectivement fourni, à l'exclusion de toute pénalité.

Le modèle de courrier de rétractation suivant peut être utilisé :
« Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la BCI agence
Fait à (Lieu) le (Date) et signature ».

Vous devez adresser votre demande de rétractation à l'adresse suivante :

- BCI, Direction de l'Exploitation Commerciale, BP K5 - 98849 Nouméa cedex

Droit de résiliation

La résiliation de la convention BCInet PRIMO peut intervenir, par lettre simple :

- à tout moment à votre initiative,
- à l'initiative de la BCI sous réserve de respecter un préavis de 30 jours.

Langue utilisée et loi applicable

La langue utilisée durant la relation pré-contractuelle est le français. Le contrat est rédigé en français. Sauf opposition de votre part, la langue utilisée durant la relation contractuelle sera le français. Votre accord sera formalisé par l'adhésion définitive à la convention BCInet. Le contrat est soumis à la loi applicable en Nouvelle-Calédonie.

Vos recours

Vous pouvez formuler toute réclamation au sujet du contrat ou de son exécution auprès du service qualité à l'adresse suivante :

- BCI – Service Réclamations, BP K5, 98849 Nouméa cedex
- Si malgré cela, vous n'arrivez pas à régler le litige, vous pouvez vous adresser au Médiateur de la BCI à l'adresse suivante :
- Le Médiateur auprès de la BCI, CS 151, 75422 Paris cedex 09

Garantie des dépôts

En application des articles L312-4 et suivants du Code monétaire et financier relatifs à la garantie des dépôts, la BCI est adhérente au fonds de garantie des dépôts.